

Initiatives ministérielles

On me dit que je ne peux pas augmenter la limite des 200 milles aux deux extrémités du banc. Ça peut se faire et je suis certain que ce sera fait un jour.

Je vous remercie pour votre indulgence, monsieur le Président. J'estime que c'est un grand privilège que de pouvoir clore la dernière séance de cette législature, et je vous remercie de m'en avoir donné la possibilité.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 14 heures, conformément à l'ordre adopté le jeudi 11 avril 1991, la motion dont la Chambre est maintenant saisie est

réputée mise aux voix et est réputée adoptée, avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): Allons-nous dire qu'il est 15 heures?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 15 heures, conformément à l'ordre adopté précédemment, la Chambre s'ajourne jusqu'à une nouvelle convocation de la présidence.

(La séance est levée à 14 heures.)